

Dossier 3 ligne du temps :

Le Québec est-il une société démocratique? Comparaison des sociétés québécoises de 1905 et de 1980 (troisième cycle du primaire).

Table des matières :

Notes aux enseignants :	2
Présentation de la problématique :	3
Activité 1 : la caricature	3
Activité 2 : la vie d'une famille en 1905	4
Les citoyens ont-ils des droits en 1905?	4
Tâches et consignes :	6
Fiches-événements :	8
Annexe 1 : activité sur les droits des citoyens	14
Annexe 2 : activité sur les droits des citoyens (corrigé)	16
Annexe 3 : document d'interprétation	18
Annexe 4 : ligne du temps	19

Notes aux enseignants :

- Une activité sur la construction du concept de démocratie serait préalable à la création d'une ligne du temps sur les droits démocratiques au Québec de 1905 à 1980.

- Voici un exemple d'activité à réaliser avec les élèves :

http://www.recitus.qc.ca/html/tache_primaire/tache_1820/documents/concept_demo.pdf

- L'activité ligne du temps peut être réalisée en coopération. L'élève n'a donc pas à s'approprier tous les textes.

- Des activités de mise en situation sont proposées dans la section *Présentation de la problématique*. Ces activités peuvent être réalisées en classe avec tout le groupe.

- Merci de laisser vos commentaires sur le site de développement du logiciel :

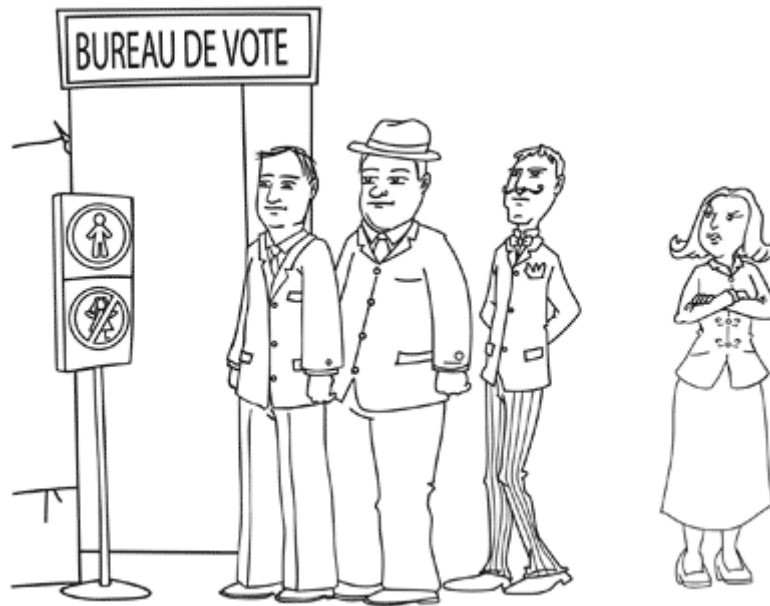
<http://www.recitus.qc.ca/lignedutemps/wiki>

Présentation de la problématique :

Je n'ai jamais le **droit** de rien faire !!!! Tu as certainement déjà prononcé cette phrase un jour. Est-ce que tu sais ce qu'est un **droit**?

Un retour dans le passé : la société québécoise vers 1905

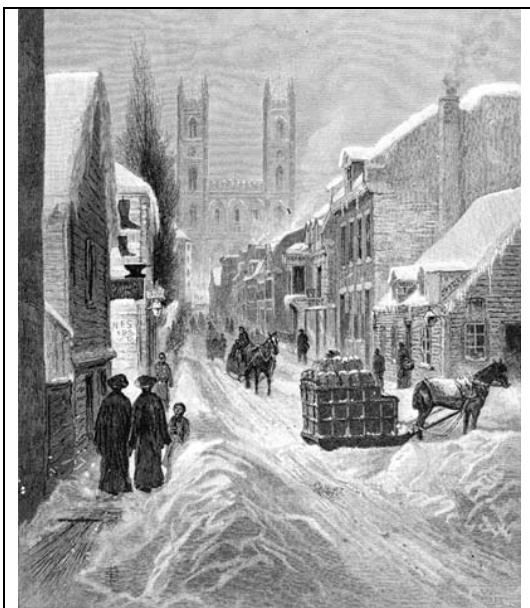
Activité 1 : la caricature



Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social

1. Explique en tes mots ce que tu comprends de cette caricature.
2. De quel droit est-il question?
3. Crois-tu que cette caricature représente un événement passé ou présent?

Activité 2 : la vie d'une famille en 1905



Source de l'image : Auteur inconnu /
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada /
C-082840

Consignes : lis le portrait de la famille de Jean-Baptiste et discute en classe des questions suivantes :

1. Comment trouves-tu les conditions de vie en 1905?
2. Comment trouves-tu les conditions de travail en 1905?
3. Selon toi, qu'advierait-il de la famille de Jean-Baptiste en cas de maladie?

Voici le portrait de la famille de Jean-Baptiste, Canadien français sans formation spécifique.

En 1905, Jean-Baptiste habite un quartier ouvrier de Montréal, près du canal de Lachine. Il travaille dans une manufacture de cigares, comme son père avant lui. C'est un travail qui n'exige pas de qualification spéciale. Son fils aîné y travaille aussi, car le salaire de Jean-Baptiste n'est pas suffisant pour faire vivre sa famille. Tous deux

travaillent dix heures par jour, six jours par semaine.

Sa femme travaille aussi : elle fait de la couture à la maison pour une manufacture de vêtements. Son travail ne lui rapporte pas beaucoup d'argent, mais ils en ont besoin. Les deux autres enfants vont à l'école, mais dès qu'ils auront 14 ans, ils travailleront eux aussi.

Il n'y a pas encore de syndicat là où Jean-Baptiste travaille, mais il espère qu'il y en aura bientôt un et qu'il pourra obtenir la journée de neuf heures. Ainsi, il pourra améliorer le sort de sa famille. Heureusement, il est en santé, mais si la maladie l'empêchait de travailler, il ne sait pas comment il pourrait faire vivre sa famille.

Source du texte : [Sociétés et Territoires](#)

Les citoyens ont-ils des droits en 1905?

Les **droits** au Québec en 1905 sont peu nombreux. À cette époque, on pense qu'on doit laisser les individus se débrouiller seuls. Le gouvernement intervient peu dans l'organisation de la société et la religion catholique exerce beaucoup de contrôle sur la vie des citoyens. Quel en est le résultat? Les riches ont la capacité de se payer des services que les pauvres n'ont pas.

En 1905 au Québec, si tu es riche, tu peux te payer une bonne éducation, une belle maison, des soins de santé et des loisirs. Si tu es pauvre, tu dois travailler de longues heures pour un maigre salaire qui te donne tout juste de quoi manger et te loger. Et quand il n'y a plus de travail? Quand tu es malade? C'est la catastrophe.

Et les femmes dans tout ça? Les femmes n'ont pratiquement aucun droit. Contrairement aux hommes, elles ne peuvent même pas voter pour influencer les gouvernements afin d'améliorer leur sort.

Aujourd'hui, comme citoyen québécois, tu possèdes déjà de nombreux droits. Lorsque tu seras majeur, à 18 ans, tu seras un citoyen à part entière. Connais-tu bien tes **droits**? Sais-tu que plusieurs te concernent déjà?

Dans ce travail, pourrais-tu répondre à la question suivante : **est-ce que le citoyen québécois d'aujourd'hui possède davantage de droits qu'en 1905? Est-ce que ces droits sont des signes d'une société plus démocratique ou plus juste?**

Intentions pédagogiques :

Domaine général de formation : vivre-ensemble et citoyenneté.

Tu pourras comprendre l'importance de la démocratie, de la Charte des droits et libertés et des lois qui visent la protection du citoyen et du travailleur.

De plus, en faisant ces activités, tu vas développer tes compétences en univers social. Est-ce que tu pourras interpréter ou voir le changement dans la société québécoise entre 1905 et 1980?

Enfin, tu devras utiliser les technologies pour réaliser ta ligne du temps.

Interdisciplinarité

Français : lecture de textes informatifs, de consignes; inférence; regroupement; écriture;

Tâches et consignes :

*Les consignes sont rédigées comme si c'était l'élève qui les lisaient, ce qui sera le cas dans le logiciel de la ligne du temps. Pour l'expérimentation, le document est organisé de façon à ce que vous transmettiez les consignes à vos élèves.

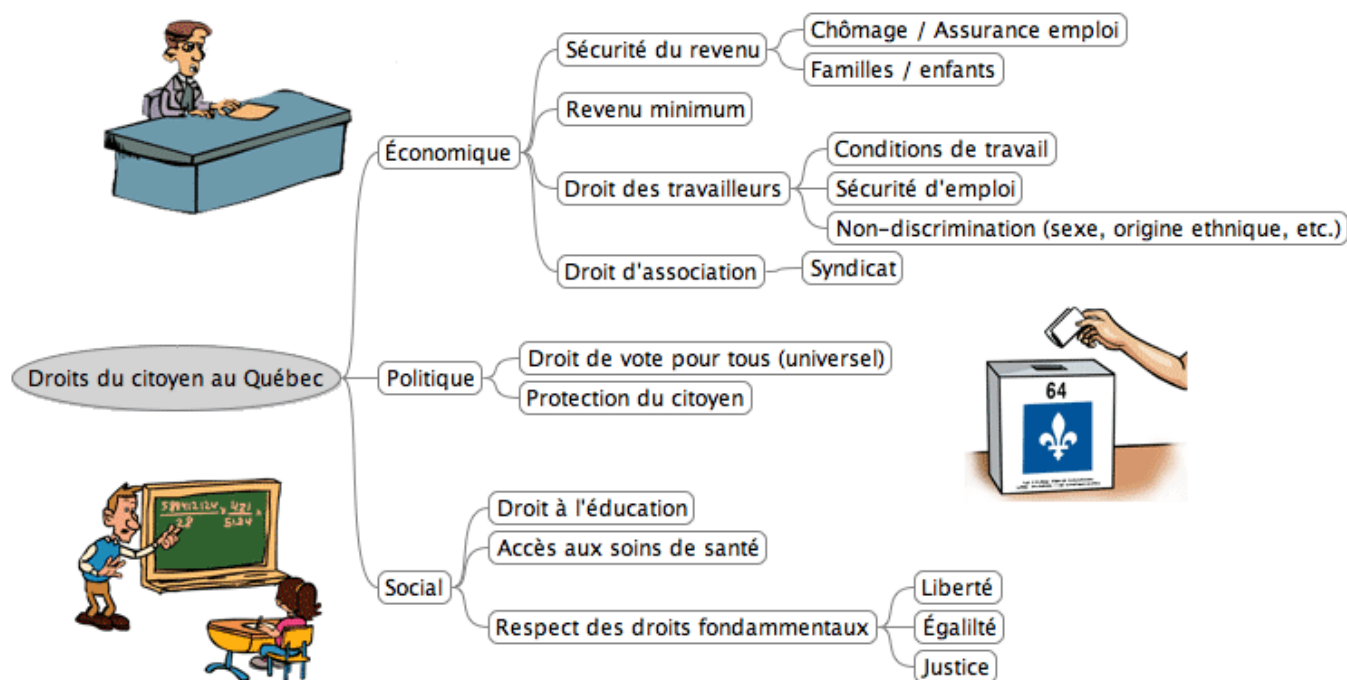
Comme tu le verras, nous avons déjà placé sur la frise du temps 3 aspects : l'aspect économique, l'aspect social et l'aspect politique.

Ouf!... quelques exemples pourront certainement t'aider à comprendre ces trois aspects :

Économique : le travail et le revenu;

Social : l'éducation, la santé et les droits fondamentaux;

Politique : le droit de vote et les libertés des individus.



Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social


Voir Annexe 1 pour une activité sur les droits des citoyens au Québec en relation avec ce réseau de concepts.


Est-ce plus clair?


Ce que tu dois faire maintenant :


- 1- Formule une hypothèse en répondant à la question : crois-tu qu'au Québec le citoyen d'aujourd'hui possède plus de droits qu'en 1905? Justifie ta réponse en faisant référence à la situation de la famille Jean-Baptiste en 1905.
- 2- Classe les fiches événements par aspect de société. Est-ce un droit économique, social ou politique?
- 3- Interprète chaque fiche événement en identifiant quel droit est défendu. Pour t'aider, regarde l'organigramme ci-haut. Inscris le ou les droits qui correspondent à la fiche événement dans la section « Notes personnelles ».
- 4- Production finale :
 - Réponds à la question de départ : **est-ce que le citoyen québécois d'aujourd'hui possède davantage de droits qu'en 1905? Est-ce que ces droits sont des signes d'une société plus démocratique ou plus juste?** Pour bien structurer ton interprétation, tu peux utiliser le document d'interprétation en annexe 2.

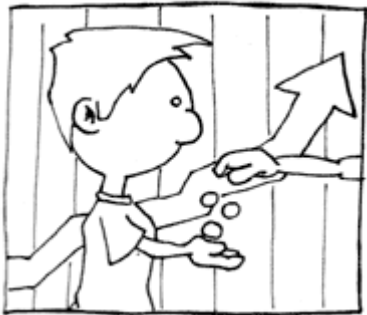
Fiches-événements :


Date : 1940	Titre : Assurance-chômage	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Un travailleur ne sait jamais quand il va perdre son emploi. Si tu perds ton emploi dans l'avenir, tu pourras bénéficier de l'assurance-emploi (anciennement appelé assurance-chômage). Le gouvernement a mis en place l'assurance-chômage à la suite de la crise économique des années 1930 qui avait provoqué la perte de plusieurs emplois. Cette assurance vise à fournir un revenu minimum aux travailleurs qui sont sans emploi. Graduellement, de plus en plus de travailleurs pourront avoir droit à cette assurance.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		


Date : 1940	Titre : Droit de vote des femmes au Québec	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Ce n'est qu'en 1940, qu'on reconnaît le droit de vote aux femmes au Québec. Jusque-là, et malgré les pressions populaires, 51% de la population n'avait pas le droit de participer à la vie politique provinciale en votant. La démocratie devient ainsi universelle c'est-à-dire qu'elle s'adresse à tous. Tu auras donc ce droit dans quelques années.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		


Date : 1944	Titre : Code du travail et lois ouvrières	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Comme futur travailleur, tu pourras faire respecter tes droits. Dans les années 1940, les ouvriers avaient de mauvaises conditions de travail. C'est pour cette raison qu'ils se sont rebellés. Donc, sous la pression grandissante des travailleurs, le gouvernement a mis en place une loi pour améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs. Les ouvriers ont maintenant le droit de s'unir dans un syndicat pour négocier leurs conditions de travail et leurs salaires avec leur patron.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		


Date : 1945	Titre : Allocation familiale	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Tes parents reçoivent aujourd'hui une allocation familiale. Il s'agit d'un montant d'argent versé à tes parents tous les mois. À la suite de la grande crise des années 1930 qui a appauvri la plupart des familles du Québec, le gouvernement met en place ce programme d'assistance aux familles en 1945. Il vise à assurer un bien-être minimum aux enfants et à donner un revenu supplémentaire aux parents.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		


Date : 1964	Titre : Hausse du salaire minimum	
Image	Description	
 <p data-bbox="188 629 614 685">Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p data-bbox="667 309 1369 600">Dans quelques années, lorsque tu trouveras un premier emploi comme étudiant, tu auras droit au salaire minimum, grâce à une loi. Cette loi existe depuis les années 1930. Mais c'est vraiment à partir de 1964 que le salaire minimum est fixé à un niveau raisonnable afin d'assurer un salaire acceptable aux travailleurs. Ce salaire minimum est augmenté régulièrement. En 2006, il est de 7,75 \$/ heure.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

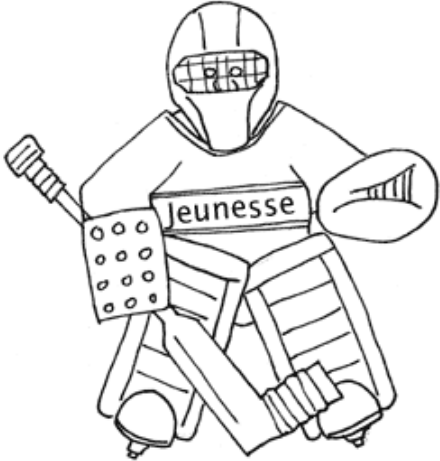
Date : 1964	Titre : L'âge de la majorité est abaissé à 18 ans	
Image	Description	
 <p data-bbox="188 1516 614 1576">Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p data-bbox="667 1140 1369 1352">Le gouvernement abaisse l'âge adulte de 21 à 18 ans pour favoriser une participation plus grande des citoyens à la vie démocratique. Donc, de permettre à plus de gens de voter. Ce droit te concernera un jour, alors tu dois être conscient du privilège que tu auras comme adulte et citoyen.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

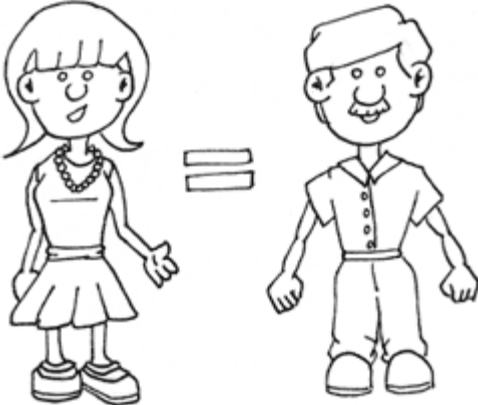
Date : 1968		Titre : Protecteur du citoyen	
Image		Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>		<p>Face à l'État qui est de plus en plus imposant, tu peux être victime d'injustices ou te sentir traité injustement dans le respect de certains de tes droits. Pour t'aider le gouvernement québécois a mis en place l'organisme appelé le Protecteur du citoyen, en 1968. Le Protecteur du citoyen te permet de te renseigner ou de faire une plainte contre un organisme gouvernemental.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):			
Notes personnelles :			

Date : 1969		Titre : Loi de l'aide sociale	
Image		Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>		<p>Si un jour tu n'es plus capable de travailler ou que tu n'as pas d'emploi pendant une longue période, tu sais que tu auras droit à un revenu minimum pour vivre. C'est en 1969 que la loi de l'aide sociale est mise en place par le gouvernement du Québec. Ce programme accorde un revenu minimum à toute personne sans travail ou incapable de travailler.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):			
Notes personnelles :			

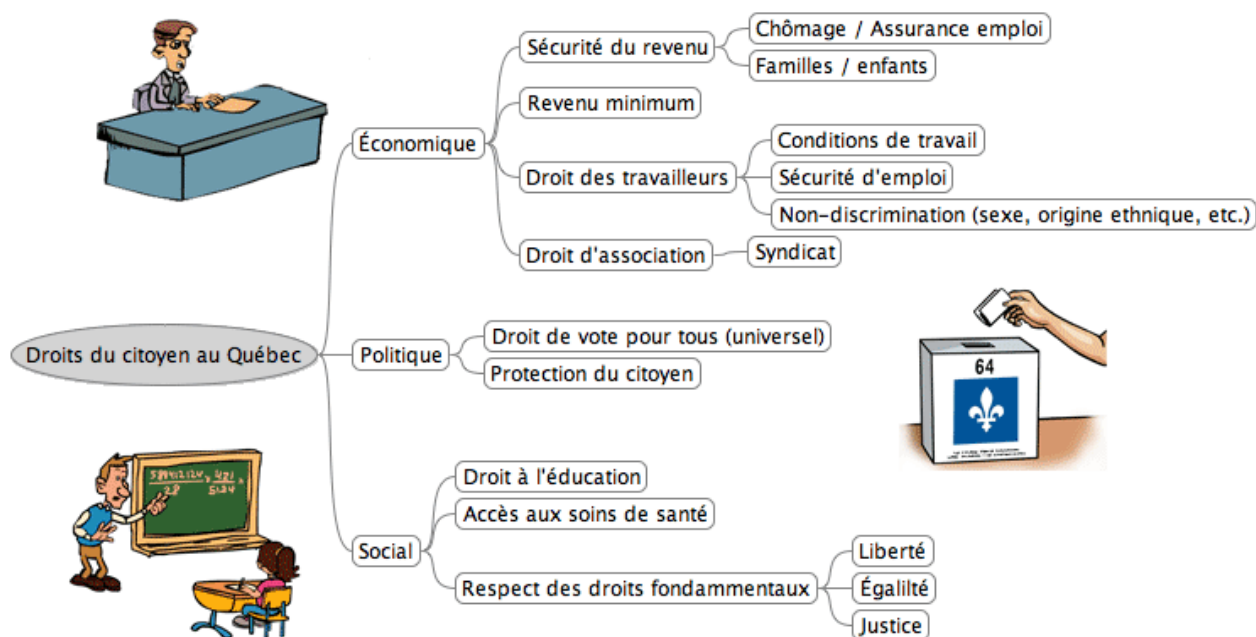
Date : 1970	Titre : Loi de l'assurance-maladie	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Si tu es malade, tu vas à la clinique ou à l'hôpital et tu sors ta carte d'assurance-maladie. Ainsi, tu as le droit d'être soigné gratuitement. En 1961, une assurance-hospitalisation est mise en place mais elle ne couvre pas tous les soins de santé. En 1970, avec la loi de l'assurance-maladie, tous les soins de santé sont couverts par l'État.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

Date : 1975	Titre : Charte des droits et libertés du Québec	
Image	Description	
 <p>Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p>Le Québec innove en 1975 en créant la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Cette loi assure le respect des droits et libertés fondamentaux des Québécois. Ces droits concernent : les droits à l'égalité, les droits politiques, les droits judiciaires, les droits économiques et sociaux et les programmes d'accès à l'égalité.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

Date : 1977	Titre : Loi de la protection de la jeunesse	
Image	Description	
 <p data-bbox="188 745 619 801">Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p data-bbox="667 275 1359 488">Un des droits inclus dans la charte est le droit à la protection, à la sécurité et à l'intégrité des personnes. Comme enfant, tu possèdes ce droit fondamental. C'est dans le but de protéger les enfants, personnes plus vulnérables, que la loi de la protection de la jeunesse est mise en place en 1977.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

Date : 1996	Titre : Loi sur l'équité salariale	
Image	Description	
 <p data-bbox="188 1671 619 1727">Source de l'image : Service national du RÉCIT de l'univers social</p>	<p data-bbox="667 1256 1359 1514">Pourquoi un homme recevrait-il un meilleur salaire qu'une femme pour le même emploi? C'est sur le principe d'égalité entre les sexes que le gouvernement du Québec vote la loi sur l'équité salariale en 1996. Ainsi, à travail égal, salaire égal. Cette loi est un grand avancement pour l'amélioration des conditions de travail de tous, hommes ou femmes.</p>	
Aspect (social, économique ou politique):		
Notes personnelles :		

Annexe 1 : activité sur les droits des citoyens



Associe les petites situations suivantes aux bons droits. Aide-toi du réseau de concepts.

N.B. Les titres font référence aux droits traités. Il faudra les supprimer avant de faire l'exercice avec les élèves.

1-

Je m'appelle Julie, j'ai 18 ans. Aujourd'hui, c'est la première fois que je vais voter.

2-

Lors de mon passage à l'hôpital suite à un gros accident, je crois que je n'ai pas reçu les soins nécessaires à ma guérison. Je vais donc appeler le Protecteur du citoyen pour me renseigner sur les recours (plaintes) que je pourrais entreprendre.

3-

Mon papa a perdu son emploi, comme 200 autres de ses collègues. Heureusement, il a droit à un chèque de l'assurance-emploi le temps qu'il se trouve un autre travail.

4-

Ma maman utilise l'allocation familiale pour acheter mes effets scolaires et des vêtements.

5-

Mon conjoint est décédé dernièrement d'un accident. Heureusement, l'assistance sociale me donne un revenu pour continuer à m'occuper de mes enfants, dont le petit dernier qui a 6 mois.

6-

Lors de congés fériés (Noël, jour de l'an, fête nationale, etc.), mon employeur doit de me payer ces journées comme une journée travaillée.

7-

À mon travail, mon employeur m'oblige à porter un casque et des lunettes de protection. De plus,

tous les employés savent où sont les extincteurs de feu et nous faisons un exercice d'évacuation de la bâtisse. La sécurité, on ne doit pas prendre ça à la légère.

8-

Ma mère est enceinte! Mais son travail est difficile, elle doit rester debout toute la journée. Son employeur doit lui trouver une tâche où elle peut s'asseoir. De plus, après son congé de maternité, elle pourra reprendre son emploi.

9-

Mon employeur profitait de sa position pour intimider plusieurs employés parce qu'ils étaient étudiants. Après concertation, nous avons réussi à former un syndicat. Comme ça, les règles sont établies et tous peuvent travailler en se faisant respecter.

10 -

Un ami immigrant me disait que dans son pays d'origine, il n'y avait pas d'école. Il est très heureux ici de pouvoir y aller. Il dit que son avenir sera meilleur ainsi. Tous les Québécois doivent aller à l'école jusqu'à l'âge minimum de 16 ans.

11-

Je me suis fracturé la cheville en jouant au hockey à l'école. Je me suis vite rendu à l'hôpital. Ils m'ont soigné et je suis maintenant en réhabilitation. Ça ne m'a rien coûté, je n'ai dû que présenter ma carte d'assurance maladie.

12-

La ville voulait détruire le parc près de chez moi pour y construire de nouvelles maisons. Nous avons formé une association pour défendre le parc et nous avons écrit à tous les journaux. Nous avons pu sauver notre parc!

13-

Au Québec, tous les citoyens ont droit à des services donnés par l'État comme l'éducation, les soins de santé ou la sécurité du revenu.

14-

Les citoyens québécois et particulièrement les enfants ont droit à leur sécurité physique. La police et la direction de la protection de la jeunesse sont là pour assurer la protection des citoyens.

15-

Si tu es victime d'un méfait ou que tu réclames un dédommagement pour avoir subi une injustice, tu as droit à un procès juste et équitable pour régler la situation. De plus, si tes revenus ne te permettent pas de te défendre avec un avocat, tu peux avoir droit à l'aide juridique.

Annexe 2 : activité sur les droits des citoyens (corrigé)

Associe les petites situations suivantes aux bons droits. Aide-toi du réseau de concepts.

N.B. Les titres font référence aux droits traités. Il faudra les supprimer avant de faire l'exercice avec les élèves.

1- Droit de vote universel

Je m'appelle Julie, j'ai 18 ans. Aujourd'hui, c'est la première fois que je vais voter.

2- Protection du citoyen

Lors de mon passage à l'hôpital suite à un gros accident, je crois que je n'ai pas reçu les soins nécessaires à ma guérison. Je vais donc appeler le Protecteur du citoyen pour me renseigner sur les recours (plaintes) que je pourrais entreprendre.

3- Sécurité du revenu - assurance-emploi

Mon papa a perdu son emploi, comme 200 autres de ses collègues. Heureusement, il a droit à un chèque de l'assurance-emploi le temps qu'il se trouve un autre travail.

4- Sécurité du revenu - allocation familiale

Ma maman utilise l'allocation familiale pour acheter mes effets scolaires et des vêtements.

5- Revenu minimum

Mon conjoint est décédé dernièrement d'un accident. Heureusement, l'assistance sociale me donne un revenu pour continuer à m'occuper de mes enfants, dont le petit dernier qui a 6 mois.

6- Droit des travailleurs - conditions de travail

Lors de congés fériés (Noël, jour de l'an, fête nationale, etc.), mon employeur doit de me payer ces journées comme une journée travaillée.

7- Droit des travailleurs – sécurité

À mon travail, mon employeur m'oblige à porter un casque et des lunettes de protection. De plus, tous les employés savent où sont les extincteurs de feu et nous faisons un exercice d'évacuation de la bâtisse. La sécurité, on ne doit pas prendre ça à la légère.

8- Droit des travailleurs – non-discrimination

Ma mère est enceinte! Mais son travail est difficile, elle doit rester debout toute la journée. Son employeur doit lui trouver une tâche où elle peut s'asseoir. De plus, après son congé de maternité, elle pourra reprendre son emploi.

9- Droits d'association - syndicats

Mon employeur profitait de sa position pour intimider plusieurs employés parce qu'ils étaient étudiants. Après concertation, nous avons réussi à former un syndicat. Comme ça, les règles sont établies et tous peuvent travailler en se faisant respecter.

10 - Droit à l'éducation

Un ami immigrant me disait que dans son pays d'origine, il n'y avait pas d'école. Il est très heureux ici de pouvoir y aller. Il dit que son avenir sera meilleur ainsi. Tous les Québécois doivent aller à l'école jusqu'à l'âge minimum de 16 ans.

11- Accès aux soins de santé

Je me suis fracturé la cheville en jouant au hockey à l'école. Je me suis vite rendu à l'hôpital. Ils m'ont soigné et je suis maintenant en réhabilitation. Ça ne m'a rien coûté, je n'ai dû que présenter ma carte d'assurance maladie.

12- Respect des droits fondamentaux – liberté

La ville voulait détruire le parc près de chez moi pour y construire de nouvelles maisons. Nous avons formé une association pour défendre le parc et nous avons écrit à tous les journaux. Nous avons pu sauver notre parc!

13- Respect des droits fondamentaux – égalité

Au Québec, tous les citoyens ont droit à des services donnés par l'État comme l'éducation, les soins de santé ou la sécurité du revenu.

14- Respect des droits fondamentaux – sécurité

Les citoyens québécois et particulièrement les enfants ont droit à leur sécurité physique. La police et la direction de la protection de la jeunesse sont là pour assurer la protection des citoyens.

15- Respect des droits fondamentaux – justice

Si tu es victime d'un méfait ou que tu réclames un dédommagement pour avoir subi une injustice, tu as droit à un procès juste et équitable pour régler la situation. De plus, si tes revenus ne te permettent pas de te défendre avec un avocat, tu peux avoir droit à l'aide juridique.

Annexe 3 : document d'interprétation

Ce que je crois

1. Quelle est ton **hypothèse** (réponse provisoire) sur la question posée : est-ce que le citoyen québécois d'aujourd'hui possède davantage de droits qu'en 1905? Est-ce que ces droits sont des signes d'une société plus démocratique ou plus juste?

Ce que j'ai appris

1. L'hypothèse de départ est-elle vraie ou fausse ?

<input type="checkbox"/>	Vrai	<input type="checkbox"/>	Faux
--------------------------	------	--------------------------	------

2. En observant ta ligne du temps, explique pourquoi le citoyen québécois d'aujourd'hui possède plus ou moins de droits qu'en 1905 en faisant référence aux types de droits ou aux aspects politique, économique et social.

3. Explique si ces droits sont le signe d'une société qui est plus démocratique et justifie ton explication en te référant aux attributs essentiels de la démocratie.

4. Explique en quoi certains droits te concernent déjà, même si tu n'es pas encore un adulte.

Annexe 4 : ligne du temps

Noms: _____

Gr : _____

Période: _____

Politique														
Économique														
Social														

1920 1925 1930 1935 1940 1945 1950 1955 1960 1965 1970 1975 1980 1985 1990 1995 2000 2005